CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR	*Lave-vaisselle*

Date du calcul	**14.05.2025**
Nom ou marque commerciale du fournisseur	**Gorenje gospodinjski aparati d.o.o.**
Adresse du fournisseur	**Partizanska 12, 3320 Velenje, Slovenia**
Référence du modèle donnée par le fournisseur	**HV642C65**

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
CRITÈRE 1: DOCUMENTATION	1.1: Engagement sur la durée de mise à disposition sans frais de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	8,50	2	17,00	91,20
CRITÈRE 2: DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.1: Facilité de démontage des pièces détachées - pièces panne/casse (liste 2)	10,00	1	19,50	
	2.2: Outils nécessaires au démontage des pièces détachées - pièces panne/casse (liste 2)	10,00	0,5		
	2.3: Caractéristiques des fixations pour l'assemblage des pièces des listes 1 et 2	9,00	0,5		
CRITÈRE 3: DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1: Engagement sur la durée de disponibilité des pièces détachées - pièces panne / casse (liste 2)	8,00	1	16,70	
	3.2: Engagement sur la durée de disponibilité des pièces détachées - pièces fonctionnelles (liste 1)	10,00	0,5		
	3.3: Engagement sur les délais de livraison des pièces détachées - pièces panne / casse (liste 2)	6,70	0,3		
	3.4: Engagement sur les délais de livraison des pièces détachées - pièces fonctionnelles (liste 1)	8,30	0,2		
CRITÈRE 4: PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4: Prix des pièces détachées	9,00	2	18,00	
CRITÈRE 5: CRITÈRE SPÉCIFIQUE	5.1: Accessibilité du compteur d'usage	10,00	1	20,00	
	5.2: Assistance à distance sans frais	10,00	0,5		
	5.3: Possibilité de réinitialisation logicielle	10,00	0,5		
				Note de l'indice sur 10	**9,1**

**liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;*
***liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement;*